N° 8 — 11e Année — LE NUMERO CINQ CENTIMES — (18 Nivôse, An 110) — Mercredi 8 Janvier 1902

RÉDACTION : MOUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon) — TOURCOING, rue VENTE, 58

Siège administratif : Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING — Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr. — Nord et départements limitrophes — Trois mois, 5 francs. — Un an, 20 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES : ANNONCES . . . 0 fr. 15 la ligne — RÉCLAMES . . . 0 fr. 50 — FAITS DIVERS . . . 0 fr. 75 — LOCALES . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 30.

Téléphone

Chronique de la Semaine

Comment ne pas vous entretenir dans cette petite revue de la semaine de M. Hector Franchomme, dont on s'efforce, si fâcheusement pour lui, de faire oublier l'homme sous le candidat et le chocolatier sous l'homme politique ?

Il s'impose au chroniqueur en s'imposant à l'attention publique ; il a été un peu l'homme du jour, grâce à la savante réclame de deux journaux à lui dévoués. L'on n'est jamais impunément l'homme du jour quand on peut être soupçonné de vouloir devenir l'homme de demain.

Les gazettes du pays, comme la *Dépêche* et l'*Echo du Nord*, consacrèrent à ses exploits, en leurs colonnes ordinairement moins hospitalières, une place employée à habileté à maudire Waldeck-Rousseau et Millerand autant qu'à chanter les louanges de MM. Méline et Ribot.

Les journaux sus-nommés nous avaient bien dit que son ballon partait pour la Russie ; qu'il allait planter son guide-rope sur la Neva et qu'il en allait en demander sérieusement quel serait le Cronstadt où atterrirait cet aérostat « venu de France ».

Nous ne partagions pas ces inquiétudes, sachant bien que ce ballon d'essai n'était pas chargé d'ambitions si lointaines. Il n'emportait qu'une incertaine fortune politique, destiné seulement à la conduire sans encombre du Conseil d'arrondissement au Palais-Bourbon.

Mais les nombreux ex-voto furent pas épargnés à l'aventureux voyageur, et ses dépêches, que d'alertes pigeons apportaient jusqu'ici, signalaient l'existence d'un « vent contraire » que ne surent vaincre ni la ténacité ni l'habileté des aéronautes.

L'Excelsior, infidèle à tant d'espérances, menteur à son nom même, vint échouer en pleine nuit, dans un pays ignoré. Force fût bien de l'empaqueter et, pour amener le tout à Lille, de mettre aux bagages dans un même colis, aussi dégonflés l'un que les autres, l'aérostat et les illusions qu'il avait trahies.

***

Si l'on ajoute à cette montée en ballon, qui ressemble un peu trop, il faut bien le dire, à un « montage de bateau », les notes communiquées à la presse à propos des Sans-Travail, on s'aperçoit combien M. Hector Franchomme a le charitable souci de fournir à ses concitoyens des sujets de conversation qui ne risquent point de s'égarer sur d'autres que sur lui-même.

On pourrait presque dire de lui qu'il a bouché la lunette, comme on disait de Victor Hugo, avant sa mort, qu'il s'bouchait le siècle » encore qu'il ne fût pas monté en ballon. S'il y a donc quelque injustice dans ce rapprochement, je prie M. Franchomme de ne pas m'en vouloir.

Mais avons-nous, pourquoi, quand nous voudrions ne songer qu'à ses bonbons, nous force-t-on à nous rappeler son nationalisme ? Nous sommes bien obligés de nous dire qu'à la *Dépêche* et à l'*Echo* on n'a pas coutume de perdre le temps derrière un monsieur qui s'en va tout simplement à Beringen. Et cela nous inquiète en défiance.

C'est que cet homme aimable pourrait bien être un homme habile. Il n'y a pas d'habileté plus insinuante et plus efficace que l'amabilité. Un homme qui sourit même à ses adversaires, surtout à ses adversaires, est un homme qu'il faut tenir pour dangereux.

***

C'était hier l'*Epiphanie*, cette fête que l'Eglise a instituée en souvenir, dit-elle, des Rois Mages et par où elle n'a peut-être que continué la fête païenne des *Saturnales*.

C'est, après Noël, un jour où l'on se réunit en famille autour de la galette qui cache en ses replis le sceptre d'une royauté éphémère.

Cette tradition est encore très en honneur en beaucoup de régions de la France où elle est un prétexte à des fêtes familiales plusieurs fois renouvelées.

La Fête des Rois est dans-la suite des temps des fonctions diverses, tantôt reconnue officiellement et encouragée, tantôt supprimée soit après des scandales qu'elle avait provoqués, soit durant une famine, comme en 1711, où le Parlement lança un édit pour la proscrire.

Elle continua n'être célébrée, à la cour même, où François Ier, Henri III, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV la fêtèrent joyeusement.

Notre vénérable confrère du XVIIe siècle, *Mercure*, a même publié, ce qu'aujourd'hui nous appellerions un « compte-rendu » de la Fête des Rois de janvier 1684.

La salle, dit le reporter de l'époque, qui fréquentait, on le voit, le meilleur monde, avait des tables, une pour les princes seigneurs et quatre pour les dames. La première de celle-ci était tenue par le roi, la seconde par la dauphin. On tira la fève à toutes les cinq. A la table des hommes, elle tomba au grand écuyer, qui fut roi ; aux quatre tables de femmes, la reine fut une dame.

Alors le nouveau roi et les reines nouvelles, chacun dans leur petit Etat, se choisirent des *ministres*, et *notamment des ambassadeurs* pour aller féliciter les puissances voisines et leur proposer des alliances. Louis XIV accompagna l'ambassadeur envoyé par la reine, il parla la parole pour elle ; par un compliment gracieux au grand écuyer, il lui demanda sa protection, que celui-ci lui promit, en ajoutant que s'il n'avait pas une fortune faite, il méritait qu'on la lui fît. La députation se rendit ensuite aux autres tables ; et successivement les députés de celles-ci vinrent de même à celle de Sa Majesté. Quelques-unes même d'entre eux, hommes et femmes, mirent dans leur discours et dans leurs propositions tant de finesse et d'esprit, des allusions si heureuses, des plaisanteries si adroites que ce fut pour l'assemblée un véritable divertissement. En un mot, le roi s'en amusa tellement qu'il voulut recommencer la semaine suivante.

Là où le majestueux Louis XIV daignait s'amuser follement il ne sauvait être défendu de prendre quelques instants de gaîté.

Mais en relisant ce petit récit, on ne peut s'empêcher de penser, que si ce Roi-Soleil s'en revenait chez nous il éprouverait moins de plaisir, et que recueillit-il la « fève », il estimerait cette compensation bien insuffisante.

***

Quant à celui qui espère — sans l'espérer — à lui succéder sur le trône de France, le duc d'Orléans, il continue à se faire adresser de temps à autre quelque dépêche farcie de moyennâgeuses formules de respect auxquelles il répond avec une désolante prolixe royale.

Quelques journaux recueillent pieusement cette prose. Nous trouvons dans le *Soleil* une dépêche que le comte Mayol de Luppé, président du Comité royaliste de la Seine Inférieure a télégraphié pour lui exprimer ses vœux et leur envoyons les nôtres.

PHILIPPE.

Vous le voyez, Philippe ne se met point en frais d'effusion...

Et le *Soleil*, bien placé pour savoir ce que vaut ce gaillard pour lequel se dévouent encore quelques nigauds, pense certainement qu'il est un nulle accompli.

Mais c'est une des beautés de la théorie royaliste défendue par notre confrère qu'il faut manifester pour le « Roy » le plus absolu respect, fût-il un polisson, et proclamer qu'il est un aigle, fût-il un oison.

Ce qui n'empêche pas notre confrère de soutenir que le régime républicain est illogique et contraire au bon sens.

Emile LAPORTE.

L'ESPRIT D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Celui qui a donné à l'homme la raison, comme le plus beau don qu'il pût lui faire, exige-t-il qu'il s'en serve, ou bien une stupide crédulité et par une aveugle confiance aux fables absurdes qu'on lui débite au nom de la divinité.

DIDEROT.

Block-Notes

Que doit-on boire?

La Société française d'hygiène avait mis au concours le petit jeu de société avec lequel on a remplacé le jeu de loto et le nain jaune de nos pères, comme le monologue de notre jeunesse : « Que doit-on boire ? »

Pendant des siècles, dociles à la bonne nature qui a créé le raisin pour faire du vin — dirait un partisan des causes finales — nous avions demandé au sang de la terre, à la pure septembrale, l'aliment liquide par excellence de la soif. Des médecins sont venus pour changer tout cela et conseiller d'abord l'usage exclusif du vin blanc, ensuite l'abstention complète. Pourquoi ? Ils n'en savaient rien eux-mêmes, mais il fallait bien avoir fair de découvrir quelque chose..

La Société française d'hygiène a pensé, justement que la question valait la peine d'être... tirée au clair, c'est le cas de le dire, et elle a ouvert un concours entre tous les savants et médecins sur ce sujet : « Que doit-on boire ? » Les prix viennent d'être distribués.

Le premier mémoire récompensé, celui du docteur Dommartin, médecin-major à l'hôpital de Dalnas, préconise les boissons aromatiques ou fermentées à doses convenables, et le vin à dose quotidienne maxima de un litre. Le second mémoire, celui du docteur Bonjon, médecin-major à l'hôpital Saint-Louis à Chalon-sur-Saône, et le troisième, celui de M. Rigaux, professeur départemental d'agriculture à Mende, déclarent « qu'en réalité, il ne faut pas bâtir seulement de l'eau, mais de toutes les boissons non malfaisantes, pourvu que ce soit avec modération. »

Avec modération, nous nous en doutions un peu. Quelle est la chose dont pourrait user et abuser l'humanité ? Pas même de la vertu ! La vie deviendrait si monotone que les plus vertueux des hommes seraient aussi les plus enragés. La question n'est pas d'user sans modération, mais d'user avec bonne foi. Il y a un revirement parmi les hygiénistes en faveur du vin : nous le savions connu un tour enfin joyeux de celle vieille justice immanente de l'histoire dont on nous parle toujours et qu'on voit si rarement débarquer à temps...

Un écho de l'hôtel des ventes annonçait l'autre jour que des bouteilles de haute marque s'étaient vendues des prix fous, et il expliquait cette hausse par ce revirement des médecins en faveur du vin rouge. Quel les consommateurs, les hygiénistes et les simples amateurs se le tiennent pour dit : on boira du vin cet hiver, et on le boira bon. Qu'on se hâte d'en acheter pendant qu'il est abordable !

MAFFLAN

Proposition Maxime Lecomte

SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire l'exposé des motifs de cette proposition qui a très rapidement recueilli quarante signatures. A la rentrée, beaucoup de sénateurs républicains se joindront à leurs collègues.

Messieurs,

La proposition de l'honorable M. Bérard et d'un grand nombre de nos collègues a été prise en considération par le Sénat et une commission en majorité favorable a été nommée dans ses bureaux.

Nous avons pensé qu'une proposition inspirée par les mêmes principes devait en être pour ainsi dire le complément.

En 1850, en effet, la réaction cléricale a conquis sur les droits de la société laïque le soin de l'enseignement secondaire ; en 1875, elle a obtenu un semblable triomphe par la voie de la loi sur l'enseignement supérieur.

A ces époques, comme à la première, les mêmes hommes, les plus fermement attachés à la République, dépouée à la dérobée, ont résisté à ces empiètements sur les droits de l'Etat.

Nous pouvons relever les noms universellement respectés de MM. Bérenger, Adam, Emmanuel Arago, Arnaud (de l'Ariège), Humbert, Bardoux, Marcel Barthe, Barodet, Berthelémy, Saint-Hilaire, Buyssets, Bert, Bernard, Buyset, Cazot.

Caimon, Carnot (père), Sadi Carnot, Casimir-Périer, Challemel-Lacour, Chardon, Horace de Choiseul, Claude (Vosges), Adolphe Cochery, Corbon, Dauphin (colonel), Denis-Romain, Develle, Ducluc, Dufay, Dupouy, Esquiros, Eymard Duvernay, Jules Farre, Faye, Ferry, Ferrouillat, Jules Ferry, général Frebault, Gagneur, Gambetta, Gent, général Guillemaut, Cyprien Girard, Germain Gobiet, Albert Grévy, Hérisson, Humbert, amiral Jaurès, Jouanst, Henri de Lacretelle, Lamy, Lanfrey, Langlois, Laurent-Pichat, Leblond, Victor Lefranc, Emile Lenoël, Lepère, Lepetit, Leroger, Lockroy.

Madier de Monjau, de Mahy, Margaine, Martin-Feuillée, Martin, Noël-Parfait, Pascal Duprat, Peltenu, général Pelissier, Philippoteaux, Ernest Picard, amiral Pothuau, de Pressensé, Ranson, comte Rampon, Paul de Remusat, Ricard, Rouvier, Roger Marvaise, Roberi de Massy, de Salvandy, général Saussier, Schérer, Scheurer-Kestner, Schœlcher, comte de Ségur, Lauifroid, Testelin, Tirard, comte de Toiqueville, Vacherot, Waddington, etc., etc.

Parmi les membres de l'Assemblée Nationale qui font encore partie du Parlement, nous pouvons citer : MM. Cazot, Jules Cazot, Albert Christophle, Danelle-Bernardin, Aimé Leroux, Maléissui, Mazeau, Meline, Millaud, Nioche, Reymond, Tassin, Rouvier, etc...

La liberté de l'enseignement supérieur se conçoit moins encore que celle de l'enseignement secondaire, et il un certain moment le parti catholique l'a bien compris. Dans l'exposé des motifs de l'article supérieur, écrivait dans la *Correspondant*. M. Charles Lenormand, qui se lie d'une manière intime à l'existence de l'Etat ; le droit qu'il exerce est considéré comme un droit de souveraineté légitime et salutaire que quand l'homme intérieur est formé... Les familles qui se plaignent que l'Etat veuille s'emparer exclusivement de l'enseignement secondaire ne devraient pas chercher à prétention dans l'enseignement supérieur... L'action de l'Etat, si elle est bien dirigée doit y être exclusive et souveraine. Il y a même, personne ne la lui conteste.»

La contestation est venue, et elle l'emporta devant l'Assemblée nationale. Mais la véritable pensée du parti clérical ne tarda pas à se faire jour. C'était loin d'être une pensée libérale, et il est à remarquer que la liberté des cours isolés avait eu peine à triompher de l'hostilité de la droite de l'Assemblée.

« Le but final, disait l'*Union*, est non seulement de justifier l'enseignement catholique, mais de l'imposer à l'Etat, de faire de la langue française cet affreux barbarisme : l'Université de France. »

Les effets de la loi furent ceux qui avaient été prévus par les hommes les plus compétents et les plus autorisés en matière d'enseignement (1). La loi de 1875 a contribué pour une large part à créer dans la nation deux camps étrangers et hostiles l'un à l'autre.

La mesure prise en 1880 et qui a restitué à l'Etat, dans ses conditions, la collation des grades, est insuffisante. Elle l'est, en effet, et le parti républicain se doit à lui-même de réparer la faute commise, malgré de nombreuses et éloquentes protestations, à une époque où ses intérêts étaient en majorité et adoptaient toutes les mesures qui constituaient une soumission à l'Eglise.

En conséquence, nous avons l'honneur de présenter au Sénat la proposition suivante :

PROPOSITION DE LOI

Article unique

La loi du 12 juillet 1875 sur l'enseignement supérieur est abrogée.

JUSTICE TARDIVE

Tous les journaux ont reproduit hier un décret conférant la médaille militaire à dix anciens militaires. Il n'est pas sans intérêt de parcourir ce décret.

D'abord, on remarque, non sans satisfaction, que ce sont tous des soldats en retraite qui obtiennent cette récompense : ou de simples soldats :

On remarque encore, et cette fois avec étonnement, que les actes pour lesquels la médaille militaire est conférée aux heureux élus ne sont pas tous bons. Franchwillers, Spickseren, Gravelotte, Sedan, Montretout, tels sont les combats où les titulaires ont été blessés. C'est-à-dire qu'ils méritent depuis trente ans la récompense qu'ils obtiennent aujourd'hui.

Sur ces dix, sept sont plus favorisés ; deux autres sont indiqués comme blessés à Solférino, en 1859. Ceux là ont attendu quarante-deux ans.

Enfin, un dernier a eu le bras emporté devant Sébastopol, par conséquent en 1855. La Chancellerie de la Légion d'honneur a prie le temps de la réflexion : quarante-six ans !

Ce sont, je l'ai dit, de simples soldats qui se trouvent ainsi favorisés... tardivement. Mais n'en eut-il pas été de même pour les officiers supérieurs ?

Et il a fallu que ce malfaiteur d'André fût ministre de la guerre pour qu'on pensât enfin à examiner les titres de ces échecs de l'Année terrible, de la campagne d'Italie ou de la guerre de Crimée ! Pour de simples soldats, trouble-fêtes ainsi la poussière des vieux dossiers ! Cet homme, évidemment, ne respecte rien.

L'ARTICLE DU JOUR

Du « Temps »

La St-Sylvestre à Berlin

Il y a un jour par an où le Berlinois se débande et danse. C'est la nuit de la Saint-Sylvestre, ou plutôt aux premières heures du 1er janvier, car la fête commence à minuit précis, le jour de l'An. Mais quelles orgies joyeuses, quelle folie mise en scène !

A onze heures du soir, ordre est donné d'éteindre le gaz et de baisser le rideau de fer dans les grands cafés du centre, dont plusieurs, en temps ordinaire, restent ouverts fort avant dans la nuit. Ceux de ces établissements dont l'accès est libre et direct, sans devanture et sans place, se barricadent d'un double rang de soire. Les rues deviennent sinistres, privées de la gaîté habituelle des devantures illuminées.

Peu après, la police arrive en bataillons serrés que renforcent des escadrons d'agents à cheval ; les carrefours sont occupés militairement, les rues principales sont interdites aux voitures ; un bataillon d'une des grandes casernes berlinoises, le Friedrichstrasse, est obligé, puis barré même pour les piétons. Il se fait un silence lugubre que rompent les ordres brefs lancés d'une voix largement par les lieutenants de police, qui arborent le casque à pointe en soir-là, au lieu de la casquette bleue de tous les jours.

On dirait que Berlin est en état de siège.

Les endroits principaux où afflue le peuple dans cette nuit de la Saint-Sylvestre sont le carrefour près de l'Hôtel de Ville, dont la haute tour rouge porte en ardoise lumineuse d'où il peut lire l'heure de très loin ; ensuite la place devant le Palais-Royal, le Château où l'espace ne manque pas.

L'Empereur, parfois, loge cette nuit-là à Berlin, à cause du « Mot d'ordre » (die Parole) qu'il donne en personne, le fer janvier, à la grand'garde, et aussi à cause des congratulations diplomatiques et de la harangue coutumière aux officiers de la garnison dans la cour ritrée de l'Arsenal.

Mais c'est généralement Sous-les-Tilleuls que la foule se porte vers minuit ; on s'écrase littéralement devant la pâtisserie Kranzler, dont la petite terrasse est historique comme le perron de Tortoni. C'est à ce coin désormais célèbre des Tilleuls et de la Friedrichstrasse, qu'on affiche les bulletins annonçant Döppel, Sadowa ou Sedan.

Le soir du 31 décembre, la maison est morne, comme tous les cafés avoisinants. Il y a quelques années, les fenêtres étaient garnies de lumières de fête, et l'on se pressait dans tous les coins des endroits où l'on consomme, pour boire le punch de tradition et manger le « Plan-Kichen », ce gâteau rond, percé, rond comme un projectile de canon, et qu'on appelle hors d'Allemagne, la « boule de Berlin ». Et le Berlinois, toujours si compriné par les mille réglementations, défendu et protégé contre son abusé de la liberté qu'on lui laissait, un jour de l'année, de s'amuser à la bonne franquette. Le matériel des innocentes orgies de la nuit, ces grands et plus beaux que partout ailleurs, a été saccagé ; tables, glaces, peintures murales ont été détruites ou dégradées. Depuis lors, la police fait fermer les cafés le soir de la Saint-Sylvestre.

Ces scènes de sauvagerie devraient, semble-t-il, faire de peur, et rester chez eux les braves petits bourgeois qui ne cherchent qu'à rêver dans leur innocemment. Il n'en est rien ; la foule augmente chaque année et elle ne se sent aucunement humiliée par ce déploiement inouï de police. Dans sa turbulente immobilité, elle attend l'heure traditionnelle.

***

Minuit sonne. Aussitôt une huée inouïe s'élève ; on crie à tue-tête : « Prosit Neujahr ! (« Bonne année ! ») Et ce cri se répète à l'infini, mugi, vociféré par de fortes voix d'hommes, crié du haut de la tête par des milliers de femmes et d'enfants ; on lit la joie sur les figures des passants, des inconnus, qui répondent de même dans le coin des femmes qui surstuent et vous renvoient le même souhait d'une voix aigüe. Des bouteilles de bière sont bues plus paisibles, puisqu'ils restent chez eux, qui révolutionnaient ou dormaient déjà, échangent le souhait consacré avec le fleuve humain qui roule sur les trottoirs et la chaussée, battant les maisons dans l'obscurité et sur lequel flotte le grondement confus des interjections qui se croisent sans fin. Quelques-uns, dans cette pure rue adjacente et voilà on entend encore ce grondement continu, menaçant et sourd comme un défi de troupe victorieuse. Cela dure ainsi des heures et des heures.

Les seuls incidents se produisent quand un étranger, un provincial ou simplement un Berlinois distrait est aperçu pertant un chapeau haut-de-forme. Dès que les reflets du « Cylinder », comme on dit ici, se signale dans la pénombre, les voyous, avec la complicité souriante des bourgeois en feutre mou, se précipitent sur lui, poussée à la faveur de laquelle des poings inconnus, des canncs anonymes font pleuvoir sur le tube une grêle sonore. Après deux escarmouches, le chapeau de soie est réduit à la taille d'un haut-de-forme, et le propriétaire, le front cercié et meurtri de *douleurs* lancinantes, entre dans une rage impuissante qui met la foule en délire et lui fait pousser des rires énormes, outrageants, germaniques. La police montée, comme les zabiniers d'opérette, n'arrive jamais que quand la bande-de-forme est à l'état de loque informe dans son prestige ; les chevaux caracolent sur les trottoirs, épouvantent les femmes, les policiers saisissent des lamis et des tujures ; on saltcote sournoisement leur monture ; cela pourrait devenir grave, mais l'arrestation de quelques inconscients termine heureusement l'incident.

Cependant, quelques-uns des chapeaux-de-forme ont paraît-il, une origine historique. Lors des troubles de 1848, à Berlin, les réactionnaires, les adversaires de la Constitution portaient hautdélibérément le haut-de-forme, qui était, à cette époque, une élégance aristocratique dans sa nouveauté. Ce « tuyau de poêle » aurait alors désigné les « ci-devant » à la haine du peuple qui est aurait honteusement bombé vers lui la répression sanglante. La tradition s'est continuée tout en changeant de caractère, de sorte que les grossières drôles qui aplatissent les chapeaux dans la nuit du 1er janvier font de l'histoire sans le savoir.

(1) Discussion au Sénat sur une pétition relative à la liberté de l'enseignement supérieur. Lettres de MM. Michel Bréal dans le *Temps* et Ernest Renan dans les *Débats*, 9 juillet 1875.

Chronique parisienne

A propos de la première DE «SIEGFRIED»

Vieux souvenirs — Débuts de Wagner en France — Sous l'Empire — 1870.

L'Opéra vient de donner la première représentation de *Siegfried*, un des grands succès du théâtre wagnerien.

C'est un véritable événement musical et presque un événement parisien. On s'arrache les plus infimes places à prix d'or, un vent d'enthousiasme secoue les fervents de la musique allemande.

LA PREMIÈRE DE « TANNHAUSER »

Nous sommes loin des sifflets qui accueillirent, il y a quelques trente ans, une des belles œuvres de Richard Wagner, le *Tannhauser*, qui souleva de colère toute la salle de l'Opéra.

Wagner, dont l'ambition était d'être joué à Paris, écrivit en 1860, un an avant la tumultueuse représentation qui devait lui laisser tant d'amertume au cœur : « La voilà donc cette représentation idéale que j'ai si longtemps attendue ! La voilà ! Alphonse Royer est convenu ; il m'a compris, je le tiens ; on va enfin juger ce *Tannhauser* si attaqué, et c'est à la France que je devrai cette gloire ».

Hélas ! ce furent les cieux forées qui donnèrent le signal des applaudissements.

C'était le 13 mars 1861.

« Paris, a écrit Jules Claretie, fit payer chers ses sourires passés à son hôte d'autrefois. Quelle tempête et quel déchaînement absurdes de tous les préjugés, de toutes les habitudes et de toutes les médiocrités coalisés pour crier le génie ! Ce ne furent — si j'en excepte avec l'ouverture, la marche des pèlerins, la romance de l'Etoile et le duo avec Elisabeth qu'on applaudit ou qu'on toléra — que des sifflets qui dans échats de fire. La meute, la fameuse meute de chiens traversant la scène, parut une absurdité et une barrade à ceux qui applaudissaient les airs pour les pâtiteurs de Meyerbeer, dans le *Prophète*. »

Wagner avait fait venir tout exprès un ténor allemand Niemann. L'artiste déclara n'avoir jamais assisté à pareil spectacle. Le chef d'orchestre au pupitelier sans oublier les loges, on chuta et il sifflait avec rage.

LE RESSENTIMENT DE WAGNER

La protectrice de Wagner, la princesse de Metternich, qui avait été pour beaucoup dans la tentative du musicien de faire connaître ses œuvres au public parisien, était si fort en colère qu'elle en brisa son éventail, un merveilleux bijou auquel Jules Janin consacra une oraison funèbre dans son feuilleton.

Richard Wagner, furieux de sa déconvenue, conçut pour la France et les Français un particulier, une haine âpre.

Son père exécrait « être applaudi par les Parisiens » avouait, il essaya de souffleter des détracteurs en accouant sur eux le venin de sa plume empoisonnée.

Après 1870, il écrivit cette parodie plus grossière que spirituellement méchante le *Siège de Paris, ou des chœurs de rats* contafeol non tristement clos.

Cependant *Tannhäuser* qui avait été traduit par Ch. Nuitter et Ed. Roche eut trois représentations assez tumultueuses et la police dut interdire la pièce pour cause de scandale public.

LE DOUANIER-POÈTE

Le hasard seul avait mis en présence de Wagner et Ed. Roche qui devait faire connaître le premier aux Parisiens un *Tannhäuser* écrit en français. Ed. Roche, un jeune poète de talent, mais pauvre hère, était employé dans l'administration des douanes ; dans ses loisirs il versifiait et écrivait des pièces de théâtre.

Un jour Ed. Roche entend les commis de la douane discuter longuement avec un étranger, en allemand. Il s'informe.

— Je suis Richard Wagner dit l'inconnu.

Roche ne peut s'empêcher d'exprimer à l'artiste la grande admiration qu'il a pour lui.

— Comme Wagner s'étonne de voir le connaisse à Paris, le poète lui répond en fredonnant quelques passages de *Lohengrin* et de *Tannhauser*. Le musicien ne se possède pas de joie, il veut savoir le nom de cet homme, et ouvrant une valise, séance tenante dans le bureau de la douane il dédicace une partition de *Tannhauser*.

A Monsieur Edmond Roche, à la douane.

Ce fut ainsi que Roche traduisit cette œuvre du maître allemand.

Il mit un an à mener à bien ce travail, y passant ses jours et ses nuits.

UNE TRADUCTION PÉNIBLE

Victorien Sardou a conté ce que le malheureux poète-douanier eut à souffrir des exigences du musicien.

Le dimanche, jour de congé à la douane apparteuait tout entier à Wagner.

Quoi congé pour le pauvre Roche !... A sept heures, me dissait-il, nous étions à la besogne, et ainsi jusqu'à midi, sans répit, sans repos, sans trêve. Nervosa à bout, et cherchant la fameuse syllabe qui devait correspondre à la femeuse note sans cesse ressmonins d'avoir le sens commun » Wagner, debout, allait, venait, grondait, se gesticulait furieux, tapant sur son piano au passage, chant, criant, et me disant toujours : « Allez, allez ! » A midi, une heure quelquefois, je laissais tomber ma plume et me sentais sur le point de m'évanouir. — Qu'avez-vous ? me disait Wagner tout surpris.

« — Mais, Maître, rien ! Oh ! c'est juste, je n'y songeais pas. Eh bien, mangeons un morceau, vite, et à table ! Wagner avait et nous surprenait encore, moi andanti, abruti, la tête en feu, la fièvre aux tempes, à moitié fou de cette poursuite insensée à la recherche des syllabes les plus rebelles, et lui toujours debout, aussi frais qu'à la première heure, venait, tapotant son infernal piano, et finissant par m'épouvanter de cette grande ombre chaque qui dansait autour de moi, aux reflets fantastiques de la lampe, et qui me criait, comme un personnage d'Hoffmann : « Allez toujours, allez ! » en me cornant aux oreilles des mots cabalistiques et des notes de l'autre monde. »

Si l'on cherche quelle fut la vraie cause de la protestation des habitués de l'Opéra contre le *Tannhäuser* on ne fut point comme l'a prétendu certain critique « la mélodie continue » mais la suppression du ballet.

Un opéra sans danseuses, allons donc ! on n'était pas possible.

Puis des animaux sur la scène ! quelle audace.

Aujourd'hui, nous en avons vu bien d'autres et nous applaudissons cette exhibition en colonne.

Plus tard, tout un clan de wagnéristes devait se passionner pour l'intrigue de *Lohengrin*, et il fut de mode pendant longtemps, à Bayreuth, chaque année à Munich pour entendre les œuvres de Wagner.

Marie-Louise NÉRON.

Propos libres

Ce que fera Loubet

Brière a été condamné à mort. Cette issue d'un procès trop fameux produit en France des mouvements d'opinions divers. Cent probabilités, sûrement pas une preuve n'a été avancée contre ces hommes qui meurent sur l'échafaud ! Et des esprits généreux, soucieux de la responsabilité humaine et de la gloire de la justice, veulent sauver Brière.

Réussiront-ils ? Ils ont échoué le filicite de condamné ? Les jurés — et pourquoi les jurés sont-ils de bons diables, de très honorables commerçants et non des médecins, des sages, des philosophes, des psychologues ? — n'ont pas voulu entendre dans la sugestion enfantine la voix de l'instinct qui ne trompe pas. Est-ce qu'un chien ne sent pas qui l'aime ? Et un enfant ?

Brière mourra-t-il sur l'échafaud ? M. Loubet le sauvera-t-il ? Comment ce président se fera-t-il son opinion personnelle ?

***

Et volontiers, rêveur inoffensif, le chroniqueur imagine ceci :

Le château présidentiel de Rambouillet n'est plus loin de Chartres. Un jour, la ville à la magnifique cathédrale, *revera penser un vieillard robusta* et de petite taille, vêtu simplement, presque comme un paysan endimanché. On ne se retournera pas pour lui. — Il sera banal, — pourtant quelques-uns entreverront des cheveux blancs, un front noble, une bouche de bonté, des yeux purs ; avec à travers tout cela je ne sais quelle finesse gauloise et tierraine.

Le vieillard heurtera à la porte de la prison.

Introduit dans la cellule de Brière il lui parlera lentement, gravement, en sage, n'ignorant rien de la rapacité paysanne et de la loyauté des simples. Il parlera de ses enfants, des petits qui sont morts, d'eux aux mâle qui se troublera au souvenir des petits plus heureux.

Et la vie champêtre sous la pluie et le vent, les terres d'où sourd la vie, la moisson, les saints inquiets et en extase, le souvenir des parents, cette vieille femme jadis l'attendant au seuil de la ferme, et il évoquera tout un passé, un long passé d'honneur. Il tiendra la main du condamné, et peut-être, qui sait ? à sa trouseillement, à un suprême effort, il reconnaîtra l'angoisse et triomphale expression de la vérité. Alors M. Loubet se tèvera et laissera sur le front le pardonner en lui disant : Mon frère, vous êtes sauvé !

***

Le chroniqueur fait d'étranges rêves. Il ne faut pas confondre M. Loubet et Harous-al-Raschid.

En bien ! moi si j'étais président de la République, voilà pourtant ce que je ferais.

C'est peut-être d'ailleurs pour cela que jamais, jamais, je ne serai Président de la République.

JOSSE.

Nos Dépêches

Parfil télégraphique et téléphonique

Informations parlementaires

Au Sénat

La séance de rentrée

Paris, 6 janvier. — Au Luxembourg comme au Palais-Bourbon, la séance de rentrée sera présidée par le doyen d'âge désisté des membres les plus jeunes en qualité de secrétaires.

Le doyen d'âge du Sénat est M. Wallon, sénateur inamovible, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Né le 23 décembre 1816, il a déjà présidé plusieurs fois et présidera sans doute cette année encore. Après lui, viennent par rang d'âge, M. Eyzard, sénateur républicain de la Drôme, né en 1816, le comte de Maillé, sénateur-conservateur du Maine-et-Loire, etc., etc.

Les plus jeunes sénateurs appelés à siéger comme secrétaires sont MM. Pagot, Bérard, Peytral, Chevandier, Lavertujon et Titeroq, âgés de 45 à 52 ans.

A la Chambre

A la Chambre le doyen est la baron Gérard, député conservateur du Calvados, né le 26 mai 1816. Viennent ensuite MM. Turigny, député socialiste révisionniste de la Nièvre, né en 1836, Rauline, député conservateur de la Manche.

Comme l'an passé, c'est probablement M. Rauline qui présidera. Les plus jeunes membres de la Chambre sont MM. Zévaès (1873), Amédée Reille (1873), Chambon (1872), Breton, du Chez (1873), etc., etc.

Suivant le coutume, les deux doyens prononceront en prenant le fauteuil présidentiel une allocution que l'approche des élections générales rendra cette fois particulièrement intéressante.

T. B.

Gambetta au Panthéon

Paris, 6 janvier. — On annonce que la famille de Gambetta ayant consenti au transfert des cendres de Gambetta au Panthéon, le transfert aurait lieu vraisemblablement au printemps prochain.

FRANCE ET ITALIE

A propos de l'accord avec le Prince.

Le Colonialisme condamné

Rome, 6 janvier. — La presse semi officieuse continue la polémique avec les journaux de gau-